

# **Commune de Vauxrenard**

## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 17 juillet 2023**

L'an deux mil vingt-deux et le dix-sept juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 juillet 2023.

Nombre de membres en exercice : 9

**Présents** : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - M. SAVOYE Marc

**Absent excusé** : MM. GULGILMINOTTI Morgan - TRICHARD Pascal

**Présence de Yves Cabot, correspondant de presse**

**Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h**

**Ordre du jour :**

- Approbation du précédent compte-rendu
- Désignation du secrétaire de séance
- Décisions du maire prises par délégation
- Proposition d'augmentation du temps de travail du 1<sup>er</sup> poste d'adjoint technique : délibération
- Proposition d'augmentation du temps de travail du 2<sup>ème</sup> poste d'adjoint technique : délibération
- Devis carrosserie camion : délibération
- Devis panneaux SIL : délibération
- Devis panneaux Police : délibération
- Devis travaux salle de bain appartement : délibération
- Devis copieurs : délibération
- Devis travaux Croix de l'Oisillon : délibération
- Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats intercommunaux
- Questions diverses

**Approbation du précédent compte rendu** : à l'unanimité des membres présents

**Nomination du secrétaire de séance** : Rollande ROCHER

M. le Maire propose de rajouter, pour donner suite au conseil communautaire du 6/07/2023, deux délibérations concernant la modification des statuts de la communauté de communes et

la désignation d'un représentant à la CLECT (Commission d'évaluation des charges transférées). Les membres du conseil municipal n'ayant pas pu s'imprégner du sujet souhaitent reporter le vote de ces délibérations au prochain conseil.

M. le Maire propose de rajouter également une délibération concernant le devis de l'électricien concernant le câblage pour le passage de la fibre à la mairie, le remplacement de l'éclairage néon de la cantine par un éclairage LED et la pose d'un éclairage extérieur au local voirie, ce devis global dépassant les 3000,00 €, il est nécessaire de délibérer pour engager les travaux. Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour.

### **Décisions du maire prises par délégation :**

#### ➤ **Camion Commune : 15 ans - 32 000 kms.**

- M. le Maire a signé le devis d'une somme de 1425,29 € TTC concernant l'entretien, le changement des pneus x 6 (4 avec grosses sculptures pour propulsion et 2 neiges à l'avant)
- De nombreux travaux de carrosserie sont nécessaires, le devis s'élève à 3791,00 € TTC, une délibération doit être prise pour engager les travaux
- M. le Maire a donné son accord pour l'achat d'un équipement d'arrosage comprenant une pompe thermique et un enrouleur avec tuyau et lance d'arrosage pour poser sur la cuve à eau existante. Le montant de l'équipement s'élève à 1 308 € TTC.
- Un carnet de bord pour suivi des utilisations et dommages éventuels du camion va être créé.
- Un devis est en cours pour la signalisation sécurité réglementaire : Triangle tri flash mécanique de toit et LEDs d'éclairage économisant la batterie.
- L'installation d'un porte-extincteur et d'un rack à outils est à prévoir également.
- Beaucoup de petits soucis et pare choc arrière enfoncé, il y a nécessité de remettre en état et à niveau pour le passage au contrôle technique. La carte grise ayant disparue, une demande de duplicata est en cours.

#### ➤ **Electricien :**

- Pour le raccordement de la fibre à la mairie, à la salle du conseil, à la bibliothèque, à l'école et au restaurant scolaire, il est nécessaire de revoir le câblage. Le choix du passage en filaire est fait pour éviter l'exposition aux ondes WIFI pour la classe et le restaurant scolaire et ainsi éviter d'exposer les enfants. Le montant de l'installation s'élève à 2 664 € TTC.
- Les néons de la cantine sont tous à remplacer. Pour le confort visuel et par un souci d'économie d'énergie, M. le Maire propose le passage de l'éclairage néon de la cantine à un éclairage LED. Le montant des travaux s'élève à 1966.80 € TTC.
- Proposition de l'ajout d'un projecteur extérieur pour le local voirie et d'une prise à l'intérieur du local. Le montant des travaux s'élève à 470.40 € TTC.

Ces montants étant inscrits sur un même devis s'élevant au total à 5101,20 € TTC, il convient de prendre une délibération.

#### ➤ **Plombier :**

M. le Maire a donné son accord pour l'installation d'un robinet et d'une vasque à l'extérieur du local pétanque + réparation de la chasse d'eau des toilettes publiques + réparation du robinet du lave main de la cantine. Le montant de ces divers travaux s'élève à 816.55 €. Le plombier intervient à partir du 18 juillet.

#### ➤ **Formation continue du personnel :**

- Alexandra : gestes premiers secours – Utilisation produits et techniques d'entretien – Enfants différents ou porteur de handicap.
- Catherine : Etat Civil - Communication - Cimetière - Fonction publique et statut

## **Délibérations :**

### **➤ Proposition d'augmentation du temps de travail du 1<sup>er</sup> poste d'adjoint technique :**

Pour information : Il s'agit du poste d'agent d'entretien des locaux municipaux, accompagnement des enfants dans le bus scolaire, la cantine et la garderie. Le poste est à 30/35<sup>ème</sup>. Sur 2021, 2022 et les 6 mois de 2023 l'agent a fait des heures complémentaires et nous arrivons de fait à un temps complet.

Il n'y a pas que l'effet Covid (entretien classe quotidien). Pendant la pandémie il y a peu eu de travail pour la salle des fêtes et les sanitaires (toilettes sèches...). Aujourd'hui avec les effectifs scolaires importants le temps de cantine augmenté (+ 1h00 par semaine).

M. le Maire propose d'augmenter le temps de travail de l'agent technique de 30h à 35h sous réserve de l'avis du comité social territorial.

### **Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide**

- D'autoriser M. le maire à engager la procédure pour l'augmentation du temps de travail du poste d'adjoint technique

### **➤ Proposition d'augmentation du temps de travail du 2<sup>ème</sup> poste d'adjoint technique :**

Pour information : il s'agit du poste d'agent d'entretien de la voirie, des espaces verts, de la lagune, des bâtiments communaux. M. le Maire propose d'augmenter potentiellement le temps de travail de 18h00 à 35 h00 si besoin pour trouver un candidat. Si nous cherchons à recruter sur une base de 20h00 sans succès il faut pouvoir éventuellement proposer un temps complet à 35h00. Base actuelle 20h00, coût de l'agent avec sa situation administrative : 17 800 € par an. Si 35h00 : 15h00 supplémentaires, le coût de l'agent avec la même situation administrative est de 33 190 € soit + 15 390€.

Aujourd'hui nous pourrions lui donner des petits travaux de bricolage sous traités pour 2022 : serrurerie, électricité, plomberie... 4 000 €

Mutualisation avec Fleurie (heures /hommes et mécanisation aujourd'hui peut être rembourser à l'avenir par du temps /hommes) Nous avons payé 3 270 € à Fleurie en 2022. Il aurait fallu mettre à disposition notre agent 288 h (36 jrs) sur l'année 2022 pour n'avoir rien à payer à Fleurie. Rappel des coûts de mise à dispo par heure pour 2023 : Agent + tracteur + épareuse : 55 € ; Agent + tractopelle : 55 € ; Agent seul : 20 €. Réflexion sur d'autres mutualisations.

Arrosage et espaces verts (aujourd'hui beaucoup de bénévoles) environ 2 à 3 h / semaine

Gestion, Entretien camion commune 400 € /an

Entretien petit matériel (Coût Mécaviti 2022) 100 €

Peinture... (cour d'école + huisserie mairie 12 000 €)

En conclusion l'impact réel sur notre budget est de l'ordre de 5 à 6 h00 supplémentaires par semaine une fois défalquée la mutualisation Fleurie et les divers bricolages sous traités sans compter la cour d'école et le temps des bénévoles. Nous avons largement de quoi occuper utilement un agent.

M. le Maire propose d'augmenter le temps de travail de l'agent technique de 18 h à 35h sous réserve de l'avis du comité social territorial.

### **Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide**

- D'autoriser M. le maire à engager la procédure pour l'augmentation du temps de travail du poste d'adjoint technique

### **➤ Devis carrosserie camion :**

M. le Maire présente le devis de carrosserie pour le camion communal. Le devis s'élève à 3791,02 € TTC.

### **Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide**

- D'autoriser M. le maire à engager les travaux de carrosserie pour un montant de 3791,02 € TTC

- **Devis panneaux SIL :**

M.le Maire présente le devis pour le remplacement des panneaux SIL sur la commune. Le devis s'élève à 3366,49 € TTC. Il convient de rajouter 30 % à ce devis pour un rajout éventuel d'une prestation de pose.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide**

- D'autoriser M. le maire à engager le remplacement des panneaux SIL pour un montant de 3366.49 € TTC + 30 %.

- **Devis panneaux Police :**

M. le Maire présente le devis pour le remplacement et l'ajout de panneaux Police sur la commune. Le devis s'élève à 2481,97 € TTC. Il convient de rajouter 30 % à ce devis pour un rajout éventuel d'une prestation de pose.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide**

- D'autoriser M. le maire à engager le remplacement et l'ajout de panneaux Police pour un montant de 2481,97 € TTC + 30 %.

- **Devis travaux de rénovation salle de bain appartement central de la mairie :**

Pour information : les locataires louent cet appartement depuis 1990.

M. le Maire présente le devis des travaux de rénovation de la salle de bain de l'appartement. Le devis s'élève à 7152.42 € TTC. Les travaux comprennent le remplacement de la baignoire par une douche, la réfection de la faïence.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide**

- D'autoriser M. le maire à engager les travaux de rénovation de la salle de bain pour un montant de 7152,42 € TTC.

- **Devis location copieurs école et mairie :**

M. le Maire présente les devis de 2 prestataires pour reprendre le contrat de location des copieurs arrivant à échéance au mois de mars 2024. Les deux devis sont équivalents, le premier est proposé par la société ATOME (actuel prestataire de la mairie) et le deuxième par la société XEFI (actuel prestataire informatique de la mairie). M. le Maire propose de retenir la société XEFI pour avoir une continuité par rapport au service informatique et un seul interlocuteur.

Le devis s'élève à 246.06 € TTC / mois soit 2952.72 €/an. Le contrat est signé pour une durée de 5 ans. Dans le contrat est compris la location du copieur et un forfait pour les copies noir et blancs (3000/mois) et couleurs (1400/mois). Si le nombre de copie n'est pas dépassé, le coût de la location ne changera pas.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide**

- D'autoriser M. le maire à signer le contrat de location des copieurs d'un montant de 246.06 € TTC / mois auprès de la société XEFI.

### ➤ **Devis travaux Croix de l'Oisillon :**

Pour information : il devient nécessaire de rénover cette croix, patrimoine vernaculaire de la commune.

M. le Maire présente deux devis d'entreprise de maçonnerie pour sa rénovation :

- 1<sup>er</sup> devis avec reprise de l'ensemble y compris réfection de la croix en fer et les fondations s'élève à 27 000 € TTC
- 2<sup>ème</sup> devis, simple rénovation du mur du socle s'élève à 6960,00 € TTC

Les devis n'étant pas comparables au niveau des travaux projetés, le conseil municipal décide de surseoir la délibération pour un prochain conseil et demande un 3<sup>ème</sup> devis ou une mise à jour du 2<sup>ème</sup> devis en reprenant la désignation des travaux projetés dans le 1<sup>er</sup> devis.

### ➤ **Devis travaux électriques :**

M. le Maire propose le devis global de l'électricien comprenant plusieurs types de travaux :

- liaison RJ45 pour raccordement fibre à la mairie, à la salle du conseil, à la bibliothèque, à l'école et au restaurant scolaire : 2664 € TTC
- Changement luminaires cantine : 1966.80 € TTC
- Projecteur extérieur local voirie : 470.40 € TTC

Soit un total de 5101.20 € TTC

### **Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide**

- D'autoriser M. le maire à engager l'ensemble des travaux électriques cités ci-dessus pour un montant de 5101.20 € TTC

### **Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats intercommunaux**

- **Voirie :** Les travaux d'enrobés sur la route de Montgoury au niveau de Collevray sont finis. 360 m de réfection ont été réalisés. Cette dépense est prise en charge par la CCSB sur la somme allouée à la commune de Vauxrenard pour les travaux de voirie.
- **Fleurissement :** une corvée de désherbage du village a été réalisée par l'équipe de bénévoles. De nouvelles personnes se sont proposées pour faire partie de l'équipe. Le conseil municipal les remercie. La réflexion se pose de faire intervenir une entreprise pour l'entretien des massifs en attendant le recrutement d'un nouvel adjoint technique. Possibilité également que ce soit fait par l'équipe de bénévoles. Un pot de remerciement pour les bénévoles sera organisé à la fin de la saison d'été.
- **SIEHB :** 190 km de conduite d'eau – 300 000 m<sup>3</sup> d'eau – rendement de 78 %. Plus d'emprunt. Les investissements seront pris sur la trésorerie à hauteur de 170 000 €. Sur Vauxrenard, il reste le renouvellement de la conduite à faire chemin de Bourguignons.

### **Questions diverses**

- La certification d'adressage est presque finie. Quelques vérifications à faire avant validation.
- Devis à faire pour le mur du parking de la mairie (pousse de végétaux dégrade le mur et effritement des joints dû à l'humidité)
- Association du restaurant scolaire : un nouveau bureau a été élu lors de leur conseil d'administration, co-présidentes : Elodie Fedida et Claudine Guillon Raguet ; secrétaires : Maïe Blanchet et Sophie Chevallier ; trésorières : Gaëlle Deransy et Virginie Marteau ; membres actifs : Virginie Martin, Laurent Voluet, Stéphane Gonon.
- Le rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France et Oxyria pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes a eu lieu. Oxyria doit maintenant nous proposer un nouveau projet en tenant compte des observations de l'architecte. Une présentation de la commune

- a également été faite et un échange a eu lieu sur les dossiers en cours. L'architecte garde ses positions sur les décisions actées.
- Rendez-vous le 1<sup>er</sup> août chez le notaire pour signer la vente de la parcelle AD n°57 et l'acquisition de la parcelle AD n°81.
  - Subvention au titre de la DSIL obtenue : 44 000 € pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes.
  - Subvention de la région : demande de pièces complémentaires
  - Fonds de Concours CCSB pour MAM : 50 000 € en bonne voie
  - L'institutrice titulaire ne reviendra pas à la rentrée 2023, nous sommes dans l'attente d'une réponse pour sa remplaçante.
  - Stores extérieurs pour les fenêtres de la mairie contre la chaleur : devis en cours
  - Réflexion sur un système de climatisation à la mairie : 1 seul climatiseur pour le secrétariat + 30 ° lors des fortes chaleurs. Un 1<sup>er</sup> devis de 3500 € a été fait, possibilité de le revoir à la baisse, une climatisation réversible n'est pas utile. Réflexion à avoir pour le budget 2024.
  - Réflexion sur l'installation d'une pompe à chaleur pour la cantine : actuellement 1 chauffage sur 2 chauffages électrique est hors-service et il n'existe plus les pièces pour le réparer. Objectif de la pompe à chaleur : chauffage l'hiver, rafraîchissement l'été, la cantine pourrait aussi servir de salle de repli (anciens, pathologies...) en période de canicule. Devis conséquent : 5 220 € - réflexion pour inscription au budget 2024.
  - Transport déchetterie urgent (cour d'école) : bénévoles ou prestataire ?
  - Samedi 7 octobre : restitution Histoire et Généalogie à Vauxrenard - Remise aux habitants de l'ouvrage- Réflexion sur une exposition artistique en même temps (Aquarelles etc....)
  - Un agent immobilier a approché M. le Maire concernant l'ancienne maison de la poste et le terrain derrière la mairie pour s'occuper des ventes. Frais : 7500 € /bien. Il s'occuperait de tout, de la publication à la vente.
  - Les épaves aux Guillats ont été enlevées.
  - Défense incendie et PSC à réorganiser avec Marc Savoye.
  - Fermeture du secrétariat pour congé : du 14 juin au 21 juin ; du 26 juillet au 2 août et du 14 août au 20 août.

La séance est levée à 22 h45

Prochaine séance le lundi 28 août 2023.

Le Maire,

Sixte Denuelle



La secrétaire de séance,

Rollande Roche

